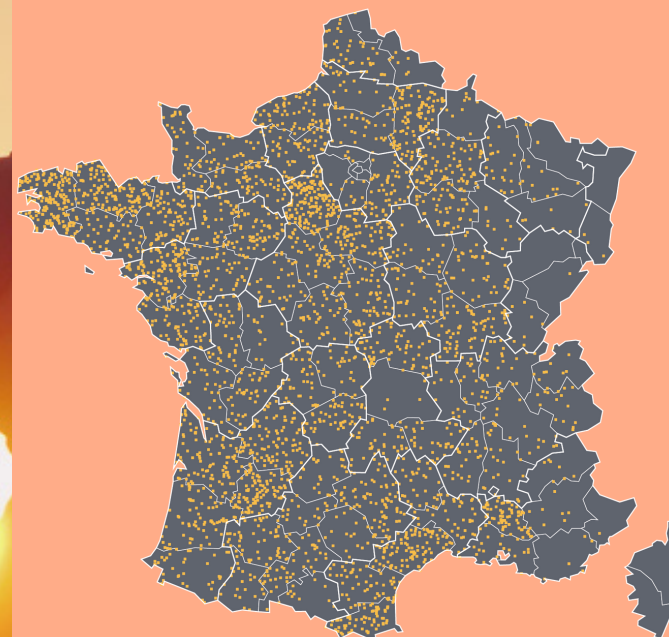


Envie de changer
ta façon de travailler ...

Groupement d'employeurs !
Tu connais ?



Travailler autrement ...



Rejoignez le réseau des **4 100**
Groupements d'Employeurs
Agricoles

CONTACT

(+33) 01.53.83.48.33
11 rue de la Baume, PARIS 75008
fngear2014@gmail.com
www.fngear.com

COMMENT ÇA MARCHE ?

Imaginez que vos voisins et vous, vous ayez chacun eu des triplés ! Sympa !



Oui, maiiiiis, qui pour s'occuper de sa progéniture quand tout le monde travaille ?



Un groupement d'employeurs, c'est un peu comme si vous vous regroupiez pour mutualiser les services d'une baby sitter sur toute l'année ou seulement une saison

Le groupement d'employeurs permet à plusieurs entreprises de partager simultanément, chacune à temps partiel, les compétences d'un salarié, ou d'employer celui-ci à temps plein à des moments différents dans l'année

Il peut aussi apporter à ses membres son expertise et son conseil en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines



LES AVANTAGES POUR LES EMPLOYEURS ?

Vous disposez d'un salarié pour un temps que vous avez défini (hebdomadaire, mensuel ou annuel) et selon vos besoins réels

Vous êtes déchargés de la gestion administrative liée au salariat

Vous bénéficiez d'expertises et de conseils professionnels en matière d'emploi et de gestion humaine des salariés mis à disposition

LES AVANTAGES POUR LES SALARIÉS ?

Vous bénéficiez d'un emploi stable et durable

Vous avez un employeur et interlocuteur unique

Vous enrichissez vos connaissances et compétences grâce à votre travail dans différentes structures

Pratique non ?